

Maturité spécialisée, domaine musique

Prestations complémentaires

DIVSSA – FOR – DIR

SEG

Mise à jour : 14.11.2022



CEJEF
DIVISION SANTÉ-SOCIAL-ARTS

Dans le présent document, toute désignation de personne, de statut ou de fonction s'entend indifféremment au féminin et au masculin.

1. Principe

Le candidat à la maturité spécialisée dans le domaine musique est soumis à l'obligation d'accomplir et de faire valider une année spécifique de préparation à l'examen du concours d'admission d'une haute école de musique (HEM).

Cette année préparatoire constitue les prestations complémentaires de la maturité spécialisée et doit se dérouler dans une haute école ou école de musique disposant d'une formation préprofessionnelle reconnue, partenaire de la Division santé-social-arts (ci-après DIVSSA). La liste des hautes écoles et écoles de musique reconnues partenaires est fournie dans l'annexe des présentes directives.

La Division santé-social-arts assume l'organisation de ces prestations complémentaires pour l'espace de formation BEJUNE (Berne francophone, Jura et Neuchâtel).

2. Admission en année préparatoire d'une haute école partenaire

Pour pouvoir s'inscrire en maturité spécialisée musique, l'élève doit, en plus de son certificat de culture générale, démontrer que le niveau qu'il a atteint dans la pratique de la musique le place en position de bénéficier avec profit de la formation à cette maturité spécialisée et ainsi envisager ultérieurement l'entrée en voie professionnelle dans une HEM.

Pour évaluer ce niveau, une audition d'admission est organisée. Placée sous la responsabilité d'une des écoles partenaires, elle a lieu dans les locaux de ces institutions. Un règlement particulier, émanant de ces écoles, définit le déroulement et les conditions de réussite de cette audition d'admission.

L'admission définitive en maturité spécialisée musique est conditionnée par la réussite de l'audition d'admission. Cette réussite doit être confirmée par écrit par l'école partenaire concernée et transmise à la DIVSSA au plus tard avant le début de l'année de maturité (selon le calendrier scolaire).

S'agissant d'une exigence préalable, aucun cours préparatoire spécifique n'est donné dans le cadre de la DIVSSA. Un contact préalable avec la personne responsable de l'audition d'admission dans l'école visée peut permettre au futur candidat de situer son niveau par rapport aux exigences de la formation.

3. Contenu de l'année préparatoire

Les prestations complémentaires en vue de l'obtention de la maturité spécialisée musique visent à acquérir des connaissances complémentaires à celles du certificat de culture générale, permettant d'aborder les études en haute école de musique et en particulier d'affronter, dans de bonnes conditions de préparation, la procédure d'admission imposée à tout candidat à l'entrée en formation professionnelle (Bachelor) d'une haute école de musique.

Pour chaque école partenaire de la DIVSSA, l'organisation de l'année préparatoire est précisée dans l'annexe aux présentes directives.

La formation dure une année au plus. Les cours dans les écoles partenaires commencent en septembre. La validation peut être semestrielle ou annuelle et doit être notifiée à la DIVSSA par les hautes écoles partenaires au plus tard le 30 janvier pour le premier semestre et le 15 juin pour le second semestre ou pour l'année.

4. Validation de l'année préparatoire

L'obtention de la maturité spécialisée est liée à la validation des prestations complémentaires, donc de l'année préparatoire dans une école partenaire. Une non-validation des prestations complémentaires notifiée par l'école partenaire concernée correspond à un échec à la maturité spécialisée.

Maturité spécialisée, domaine musique Prestations complémentaires

DIVSSA – FOR – DIR

SEG

Mise à jour : 14.11.2022

**CEJEF**
DIVISION SANTÉ-SOCIAL-ARTS

Pour chaque école partenaire de la DIVSSA, les modalités de validation de l'année préparatoire sont précisées dans l'annexe aux présentes directives.

5. Echec aux prestations complémentaires

En cas de non-validation de l'année préparatoire par l'école partenaire, une seconde tentative pour obtenir la maturité spécialisée musique peut être envisagée. Un entretien préalable avec le responsable de la haute école partenaire est souhaité.

Les activités liées à la pratique de l'instrument principal ou du chant devront être à nouveau suivies et validées (aucune reconnaissance d'acquis n'est possible). Pour le reste des cours les règles de la haute école partenaire s'appliquent.

6. Voies de droit

Les voies de droit sont précisées dans les directives concernant l'organisation de la maturité spécialisée, édictées par le Département de la formation, de la culture et des sports, dont les présentes directives résultent.

Les présentes directives prennent effet le 1^{er} septembre 2025

Delémont, le 17 juin 2025

Sébastien Gerber
Directeur de la Division santé-social-arts

Maturité spécialisée, domaine musique

Prestations complémentaires

DIVSSA – FOR – DIR

SEG

Mise à jour : 14.11.2022



CEJEF
DIVISION SANTÉ-SOCIAL-ARTS

ANNEXE

La présente annexe énumère les hautes écoles de musique partenaires de la DIVSSA pour la validation des prestations complémentaires de la maturité spécialisée dans le domaine de la musique.

Pour chaque école partenaire, l'organisation de l'année préparatoire, le programme des cours et les modalités de validation de l'année sont fournies dans les pages suivantes.

Dans l'ordre chronologique du début du partenariat, les hautes écoles pouvant dispenser les prestations complémentaires pour la maturité spécialisée dans le domaine musique de la DS2A sont :

1. Swiss Jazz School (dès 2013-2014)
Eigerplatz 5a
Postfach 379
CH-3000 Berne 14
<http://sjs.ch>
2. Conservatoire de Lausanne (dès 2014-2015)
Rue de la Grotte 2
Case postale 5700
CH-1002 Lausanne
<http://www.conservatoire-lausanne.ch>
3. Musik Akademie Basel (dès 2018-2019)
Jazzcampus
PreCollege
Untengasse 15
CH-4058 Basel
jazzcampus.mhs@fhnw.ch
4. Haute Ecole des Arts de Berne (HKB) (dès 2019-2020)
Precollege Ostermundigenstrasse 103
CH-3006 Berne
precollegebern-musik@hkb.bfh.ch
5. Zürcher Hochschule der Künste (dès 2021-2022) PreCollege Musik der ZHdK
Toni-Areal, Pfingstweidstrasse 96
Postfach
CH-8031 Zürich
www.zhdk.ch
www.zhdk.ch/precollegemusik
6. Conservatoire de Fribourg (COF) (dès 2022-2023)
Route Louis Braille 8
1763 Granges-Paccot
conservatoire@fr.ch
7. CMNE (dès 2022-2023) Conservatoire de Musique Neuchatelois
Espace de l'Europe 21
2000 Neuchâtel &
Avenue Léopold-Robert 34
2300 La Chaux-de-Fonds
<https://www.cmne.ch>
8. Hochschule Luzern – Musik
Sekretariat
Arsenalstrasse 28a
6010 Luzern-Kriens
[+41 41 249 26 00](tel:+41412492600)
musik@hslu.ch

Maturité spécialisée, domaine musique

Prestations complémentaires

DIVSSA – FOR – DIR

SEG

Mise à jour : 14.11.2022



CEJEF
DIVISION SANTÉ-SOCIAL-ARTS

Partenaire : SWISS JAZZ SCHOOL

Les prestations complémentaires dispensées par la Swiss Jazz School sont nommées PRECOLLEGE II. Le PRECOLLEGE II (cours de préparation au Bachelor) est un cours intensif à la préparation approfondie des étudiants de jazz ayant l'ambition d'accéder à une des hautes écoles de jazz suisses.

Durée

Le PRECOLLEGE II se déroule sur 2 semestres (7 leçons par semaine, 16 semaines par semestre).

Le cours de préparation au Bachelor est un cours qui demande un investissement intensif de travail personnel d'au moins quatre heures journalières. Les étudiants doivent être disponibles le jeudi et le vendredi pendant toute la journée pour les cours à la Swiss Jazz School.

Contenu

- *Cours privé à l'instrument principal/la voix (40 minutes)*
Technique de l'instrument, improvisation, lecture à vue, répertoire d'examen
- *Workshop (60 minutes)*
Band-Basics: jeu de morceaux typiquement jazz et de morceaux orientés au jazz sur différents rythmes et cadences, improvisation sur des cadences et schémas harmoniques, lecture d'arrangements.
- *Théorie, solfège et écoute (80 minutes)*
Chant en lecture à vue, dictées mélodiques et harmoniques, préparation à la situation d'examen pratique et oral.
- *Rythmique (40 minutes)*
Swing, latin et funk, vocabulaire phonétique, écriture „double-time“, lecture à vue et dictées, préparation à la situation d'examen pratique et oral.
- *Stage d'eartraining PET (60 minutes)*
Bases de l'improvisation, conduites de voix, saisie consciente d'une mélodie par rapport à l'harmonie, répartition métrique de phrases musicales, apport conscient d'éléments rythmiques. Ces bases sont développées au moyen du chant et ensuite traduites sur l'instrument.
- *Big-Band (80 minutes)*
Participer au SJS Big-Band est la formation pratique idéale du phrasé et du jeu d'ensemble. La participation dans le Big-Band (jeudi 19h00-20h20) est un élément fixe pour les souffleurs/euses (instrument à vent) pendant au moins 1 semestre. Elle est à voir en tant que complément au small-band-workshops. La répartition est effectuée par la direction; la plage est donc à maintenir libre. En cas de besoin, les souffleurs/euses doivent se tenir à disposition pour un 2e semestre. Les musiciens composant la section rythmique sont également répartis dans le Big-Band pour la durée d'un semestre (frais non inclus).
- Instrument secondaire piano (40 minutes)
Non obligatoire, mais fortement suggéré (non inclus dans les frais d'études).

Validation des prestations complémentaires

Pour valider son année, le candidat doit valider les deux semestres du PRECOLLEGE II. La grille de validation est la même pour chaque semestre et est fournie en page suivante.

**Maturité spécialisée, domaine musique
Prestations complémentaires**

DIVSSA – FOR – DIR

SEG

Mise à jour : 14.11.2022



CEJEF
DIVISION SANTÉ-SOCIAL-ARTS

SWISS JAZZ SCHOOL : Validation semestrielle

Candidat-e : *exemple de grille d'évaluation*Semestre : 1 2

Instrument principal :

Date :

Instrument principal / Voix

Enseignant:

 validé non validé

Signature:

Remarques :

Workshop

Enseignant:

 validé non validé

Signature:

Remarques :

Théorie

Solfège / Rythmique

Enseignant:

 validé non validé

Signature:

Remarques :

écrit

oral

Mélodie	Harmonie	Intervalles diatoniques	Rythmique	Gammes et modes	Lecture à vue	Accords et renversements	Cadences	Rythmique

Eartraining

Enseignant:

 validé non validé

Signature:

Remarques :

Le semestre est validé si les quatre éléments ci-dessus sont tous validés.

Maturité spécialisée, domaine musique Prestations complémentaires

DIVSSA – FOR – DIR

SEG

Mise à jour : 14.11.2022



CEJEF
DIVISION SANTÉ-SOCIAL-ARTS

Partenaire: CONSERVATOIRE DE LAUSANNE

L'enseignement musical appelé pré-HEM est une phase spécifique de l'éducation musicale consacrée à la préparation des élèves à l'examen d'entrée dans les établissements d'enseignement musical supérieur dans le but de devenir musicien professionnel. Il correspond au terme anglais «pre-college» utilisé dans le référentiel de l'Association européenne des conservatoires (AEC).

Objectifs

Offrir aux jeunes musiciens doués, motivés et sélectionnés un dispositif de l'enseignement musical souple et modulable, accompagné d'une coordination personnalisée. Le dispositif permet à l'élève de se préparer à l'admission d'une Haute École de Musique.

Formation

- Branche principale instrumentale ou vocale : cours individuel hebdomadaire de 80'.
- Théorie : solfège, analyse, harmonie, contrepoint et histoire (en modules) : 120' hebdo.
- Projets collectifs : au moins un projet menant à une audition ou un concert au cours de la formation pré-HEM (Musique de chambre, atelier).
- Ensembles : participation obligatoire à un ensemble du Conservatoire de Lausanne (un orchestre ou un ensemble vocal) ou, en fonction du niveau des places disponibles, à un ensemble de l'HEMU (Orchestre, Chœur). Le choix de l'ensemble est soumis à la décision de la direction.

Le cursus personnalisé tient compte de l'âge et du parcours scolaire de l'élève.

Encadrement

Membres du corps enseignant du Conservatoire de Lausanne et/ou de l'HEMU, selon les cas individuels et décision de la direction

Évaluation et validation des cours

Pour valider son année de maturité spécialisée, le candidat doit valider deux semestres. La grille de validation est la même pour chaque semestre et est fournie en page suivante. Pour la branche principale et la théorie, la validation du second semestre est conditionnée à la réussite d'un examen final.

**Maturité spécialisée, domaine musique
Prestations complémentaires**

DIVSSA – FOR – DIR

SEG

Mise à jour : 14.11.2022



CEJEF
DIVISION SANTÉ-SOCIAL-ARTS

CONSERVATOIRE DE LAUSANNE : Validation semestrielle

Candidat-e : *exemple de grille d'évaluation*

Semestre : 1

Instrument principal :

Date :

Instrument principal

Enseignant:

 validé non validé

Signature:

Remarques : validation par le professeur

Théorie : solfège, analyse, harmonie, contrepoint et histoire

Enseignant:

 validé non validé

Signature:

Remarques : validation par contrôle continu

Projet 1 : musique de chambre

Enseignant:

 validé non validé

Signature:

Remarques : validation par une audition

Projet 2 : initiation à la direction d'orchestre

Enseignant:

 validé non validé

Signature:

Remarques : validation par la participation active et avis du professeur lors de l'audition (fin janvier)

Grand ensemble : orchestre des jeunes

Enseignant:

 validé non validé

Signature:

Remarques : validation par la participation active et avis du professeur

Le semestre est validé si les cinq éléments ci-dessus sont tous validés.

Maturité spécialisée, domaine musique

Prestations complémentaires

DIVSSA – FOR – DIR

SEG

Mise à jour : 14.11.2022



CEJEF
DIVISION SANTÉ-SOCIAL-ARTS

CONSERVATOIRE DE LAUSANNE : Validation semestrielle

Candidat-e : *exemple de grille d'évaluation*

Semestre : 2

Instrument principal :

Date :

Instrument principal

Enseignant:

 validé non validé

Signature:

Remarques : validation par un examen (post-certificat)

Théorie : solfège, analyse, harmonie, contrepoint et histoire

Enseignant:

 validé non validé

Signature:

Remarques : validation par contrôle continu

Projet 1 : musique de chambre

Enseignant:

 validé non validé

Signature:

Remarques : validation par une audition

Projet 2 : chœur de la HEMU

Enseignant:

 validé non validé

Signature:

Remarques : validation par la participation active et avis du professeur

Grand ensemble : orchestre des jeunes

Enseignant:

 validé non validé

Signature:

Remarques : validation par la participation active et avis du professeur

Le semestre est validé si les cinq éléments ci-dessus sont tous validés.

Maturité spécialisée, domaine musique Prestations complémentaires

DIVSSA – FOR – DIR

SEG

Mise à jour : 14.11.2022



CEJEF
DIVISION SANTÉ-SOCIAL-ARTS

Partenaire : MUSIK-AKADEMIE BASEL

Les prestations complémentaires dispensées par la Musik-Akademie Basel, section PreCollege Jazz, sont des cours intensifs donnés pour la préparation approfondie des étudiants de jazz ayant l'ambition d'accéder à une des hautes écoles de jazz suisses. Le PreCollege est soutenu conjointement par la section Ecole de Musique de la Musik-Akademie et par la HEM du nord-ouest de la Suisse (Musikhochschulen FNNW).

Le cours de préparation au Bachelor est un cours qui demande un investissement intensif de travail personnel d'au moins quatre heures journalières.

Durée

Le PreCollege se déroule sur une année et débute mi-août.

Contenu

Section classique

Cours obligatoires :

- *Cours privé à l'instrument principal/voix (75 minutes)*
Technique de l'instrument, improvisation, lecture à vue, répertoire
Le choix du professeur ne peut pas être garanti
- *Instrument secondaire : piano (30 minutes)*
Obligatoire pour les non-pianistes, facultatif pour les pianistes
- *Formation de l'audition (60 minutes)*
Enseignement en groupe et par niveau de compétences
- *Théorie (60 minutes)*
Enseignement en groupe et par niveau de compétences
- *Orchestre / Ensemble*
Pour les instruments à cordes, à vent et à percussion

Cours facultatifs :

- Musique de chambre, cours à thèmes spécifiques, exercices de dictées, projets individuels

Maturité spécialisée, domaine musique Prestations complémentaires

DIVSSA – FOR – DIR

SEG

Mise à jour : 14.11.2022



CEJEF
DIVISION SANTÉ-SOCIAL-ARTS

Section jazz

Cours obligatoires :

- *Cours privé à l'instrument principal/voix (60 minutes)*
Technique de l'instrument, improvisation, lecture à vue, répertoire
Le choix du professeur ne peut pas être garanti
- *Branches théoriques (120 minutes)*
Enseignement en groupe et par niveau de compétences
Formation à l'audition, harmonie, rythme
- *Musique d'ensemble (90 minutes)*
- *Participation aux activités du big band de la HEM*

Cours facultatifs (recommandés) :

- Analyse, étude des styles (90 minutes)
- Piano harmonique pour les non-pianistes en petit groupe (45 minutes)
- Improvisation (en groupe)

Cours complémentaires (non-compris dans le forfait annuel, à charge de l'étudiant) :

- Instrument secondaire

Validation des prestations complémentaires

Pour valider ses prestations complémentaires, le candidat doit suivre les cours sur l'année complète.
La grille de validation est fournie en page suivante.



Musik-Akademie Basel / PreCollege Jazz : Validation annuelle

Candidat-e : *exemple de grille d'évaluation*

Instrument principal :

Date :

1 Instrument principal

Enseignant:

validé

non validé

Signature:

Remarques : validation par un examen

2 Improvisation

Enseignant:

validé

non validé

Signature:

Remarques : validation par contrôle continu

3 Formation de l'audition

Enseignant:

validé

non validé

Signature:

Remarques : validation par contrôle continu

4 Rythme

Enseignant:

validé

non validé

Signature:

Remarques : validation par contrôle continu

5 Théorie

Enseignant:

validé

non validé

Signature:

Remarques : validation par contrôle continu

**Maturité spécialisée, domaine musique
Prestations complémentaires**

DIVSSA – FOR – DIR

SEG

Mise à jour : 14.11.2022

**6 Capacité de jouer dans un groupe**

Enseignant:

 validé non validé

Signature:

Remarques : validation par la participation

7 Etude des styles

Enseignant:

 validé non validé

Signature:

Remarques : validation par la participation

8 Théorie au piano

Enseignant:

 validé non validé

Signature:

Remarques : validation par la participation

L'année est validée si tous les éléments ci-dessus sont tous validés.



Partenaire : Precollege de la Haute Ecole des Arts de Berne (HKB)

Les prestations complémentaires dispensées par la Haute Ecole des Arts de Berne, section PreCollege, sont des cours donnés pour la préparation approfondie des étudiants de musique instrumentale/vocale ayant l'ambition d'accéder à une des hautes écoles de musique suisses.

Elle comporte 3 sections : musique classique, musique et mouvement (rythmique) et sounds arts (sons électroniques).

Le cours de préparation au Bachelor est un cours qui demande un investissement intensif de travail personnel.

Durée

Les cours et ateliers du PreCollege débutent mi-septembre et se terminent par un examen en avril. Ils ont lieu chaque samedi (sauf pendant les périodes de vacances officielles de la Ville de Berne).

Contenu

Section musique classique

Cours obligatoires :

- *Cours privé à l'instrument principal / voix (80 minutes par semaine)*
Technique de l'instrument, lecture à vue, répertoire
Le choix du professeur ne peut pas être garanti
- *Instrument secondaire pour les non-pianistes : piano (30 minutes par semaine)*
Possibilité pour les pianistes de suivre un autre cours (instrument/voix ou composition)
- *Théorie et solfège (180 minutes par semaine)*
Enseignement en groupe et par niveau de compétences
- *Ateliers (4 x 120 minutes sur l'année pour chaque atelier)*
 - Méthode de travail
 - Gestion mentale
 - Conscience du corps
 - Improvisation
- *Autres activités*
 - Leçons de classe (3 à 4 x 120 minutes sur l'année)
 - Week-end de travail musical à La Lenk
 - Journées à thème

Maturité spécialisée, domaine musique

Prestations complémentaires

DIVSSA – FOR – DIR

SEG

Mise à jour : 14.11.2022



CEJEF
DIVISION SANTÉ-SOCIAL-ARTS

Haute Ecole des Arts de Berne (HKB) : Validation annuelle

Candidat-e : *exemple de grille d'évaluation*

Date :

Instrument principal :

1 Instrument principal

Enseignante :

 réussi non réussi

Signature :

Remarques :

- examen d'entrée en HKB
- moyenne générale des experts égale ou supérieure à 4

2 Théorie et solfège

Enseignant :

 réussi non réussi

Signature :

Remarques :

- examen oral et écrit
- moyenne générale égale ou supérieure à 4

Maturité spécialisée, domaine musique

Prestations complémentaires

DIVSSA – FOR – DIR

SEG

Mise à jour : 14.11.2022



CEJEF
DIVISION SANTÉ-SOCIAL-ARTS

3 Ateliers

Méthode de travail	<input type="checkbox"/> suivi	<input type="checkbox"/> non suivi
Gestion mentale	<input type="checkbox"/> suivi	<input type="checkbox"/> non suivi
Conscience du corps	<input type="checkbox"/> suivi	<input type="checkbox"/> non suivi
Improvisation instrumentale	<input type="checkbox"/> suivi	<input type="checkbox"/> non suivi
Leçons de classe	<input type="checkbox"/> suivi	<input type="checkbox"/> non suivi
Week-end de travail (La Lenk)	<input type="checkbox"/> suivi	<input type="checkbox"/> non suivi

La responsable de formation : Mme Eva-Maria Neidhart

Signature :

L'année est validée si :

- **les 2 premiers éléments ci-dessus sont réussis**
- **les 4 ateliers ont été suivis**



Partenaire: Zürcher Hochschule der Künste/ PreCollege Musik der ZHdK

L'enseignement musical appelé pré-HEM est une phase spécifique de l'éducation musicale consacrée à la préparation des élèves à l'examen d'entrée dans les établissements d'enseignement musical supérieur dans le but de devenir musicien professionnel. Il correspond au terme anglais «pre-college» utilisé dans le référentiel de l'Association européenne des conservatoires (AEC). L'examen d'entrée pour l'admission au PreCollege Music à ZHdK vérifie les prérequis et évalue le niveau de formation musicale des candidats au regard des compétences requises pour commencer les études. On s'attend à ce que les étudiants soient intéressés par une formation pré-universitaire en vue d'obtenir un diplôme en musique à un moment donné.

Objectifs

Offrir aux jeunes musiciens doués, motivés et sélectionnés un dispositif d'enseignement musical souple et modulable, accompagné d'une coordination personnalisée. Le dispositif permet à l'élève de se préparer à l'admission à la Zürcher Hochschule der Künste section Musique . Le PreCollege Music de la ZHdK fournit une base complète pour tous les profils du programme de licence (bachelor et master) avec une grande variété de modules couvrant la pratique, la théorie, l'histoire de l'art et l'éducation musicale. Il sensibilise également les étudiants à ce qu'impliquent leurs études ultérieures et leur future réalité professionnelle.

Formation

- Branche principale instrumentale ou vocale : cours individuel hebdomadaire de 90'.
- Instrument secondaire : cours individuel hebdomadaire de 30'.
- Théorie de la musique : solfège, développement de l'oreille, analyse (en modules) : 15 fois 5 leçons/année.
- Différents aspects de la Musique (modules) : modules personnalisés choisis par l'élève recouvrant un spectre très large allant de : Culture et musique, histoire, improvisation, direction, physiologie, médecine etc.
- Musique et informatique : modules personnalisés choisis par l'élève permettant de développer différentes compétences en lien avec l'informatique musicale.
- Ensembles : les différents ensembles du PreCollege Music de la ZHdK permettent à l'étudiant d'acquérir une expérience musicale en phase avec le projet professionnel choisi.

Le cursus personnalisé tient compte de l'âge et du parcours scolaire de l'élève.

Encadrement

Membres du corps enseignant du PreCollege Music de la ZHdK, selon les choix de l'étudiant et décision de la direction

Évaluation et validation des cours

Pour valider son année de maturité spécialisée, le candidat doit pouvoir valider deux semestres. La grille de validation pour chaque semestre est fournie en page suivante. Pour la branche principale, l'instrument secondaire et la théorie musicale, la validation du second semestre est conditionnée à la réussite de l'examen final.

Maturité spécialisée, domaine musique

Prestations complémentaires

DIVSSA – FOR – DIR

SEG

Mise à jour : 14.11.2022



CEJEF
DIVISION SANTÉ-SOCIAL-ARTS

PreCollege Musik der ZHdK: Validation semestrielle

Candidat-e : *exemple de grille d'évaluation*

Semestre : 1

Instrument principal :

Date :

Discipline principale :

Enseignant:

 validé non validé

Signature:

Remarques : validation par le professeur

Instrument secondaire :

Enseignant:

 validé non validé

Signature:

Remarques : validation par le professeur

Théorie : solfège, développement de l'oreille, analyse

Enseignant:

 validé non validé

Signature:

Remarques : validation par contrôle continu

Différents aspects de la musique :

Enseignant:

 validé non validé

Signature:

Remarques : validation par le professeur

Musique et informatique :

Enseignant:

 validé non validé

Signature:

Remarques : validation par le professeur

Musique d'ensemble :

Enseignant:

 validé non validé

Signature:

Remarques : validation par participation active et avis
professeur

Le semestre est validé si les six éléments ci-dessus sont tous validés.

Maturité spécialisée, domaine musique

Prestations complémentaires

DIVSSA – FOR – DIR

SEG

Mise à jour : 14.11.2022



CEJEF
DIVISION SANTÉ-SOCIAL-ARTS

PreCollege Musik der ZHdK: Validation semestrielle

Candidat-e : *exemple de grille d'évaluation*

Semestre : 2

Instrument principal :

Date :

Discipline principale :

Enseignant:

 validé non validé

Signature:

Remarques : validation par le professeur

Instrument secondaire :

Enseignant:

 validé non validé

Signature:

Remarques : validation par le professeur

Théorie : solfège, développement de l'oreille, analyse

Enseignant:

 validé non validé

Signature:

Remarques : validation par contrôle continu

Différents aspects de la musique :

Enseignant:

 validé non validé

Signature:

Remarques : validation par le professeur

Musique et informatique :

Enseignant:

 validé non validé

Signature:

Remarques : validation par le professeur

Musique d'ensemble :

Enseignant:

 validé non validé

Signature:

Remarques : validation par participation active et avis
professeur

Le semestre est validé si les six éléments ci-dessus sont tous validés.

Maturité spécialisée, domaine musique Prestations complémentaires

DIVSSA – FOR – DIR

SEG

Mise à jour : 14.11.2022



CEJEF
DIVISION SANTÉ-SOCIAL-ARTS

Partenaire : Conservatoire de Fribourg (COF)

Les prestations complémentaires dispensées par Conservatoire de Fribourg - Section PreCollege - sont des cours donnés pour la préparation approfondie des étudiants de musique instrumentale/vocale ayant l'ambition d'accéder à une des hautes écoles de musique suisses ou étrangères.

D'une durée maximale de deux années, la formation préprofessionnelle (PreCollege) demande un investissement intensif de travail personnel.

Durée

Les cours débutent en septembre et se terminent en juin.

Contenu

- *Instrument principal / voix (90 minutes par semaine)*
Technique, répertoire, lecture à vue
Enseignement individuel
- *Culture musicale (120 minutes par semaine)*
Solfège, analyse, écriture, histoire de la musique
Enseignement en groupe
- *Piano (30 minutes par semaine)*
Harmonie pratique, technique d'accompagnement, répertoire, déchiffrage
Enseignement individuel

Evaluation

Les cours sont ponctués d'un examen en février pour l'instrument principal. Celui-ci est éliminatoire si jugé insuffisant. Un second examen certificatif a lieu en avril. Les cours se prolongent ensuite jusqu'en juin. L'évaluation des cours de culture musicale et de piano est formative et mentionnée par une note en fin de chaque semestre.



Conservatoire de Fribourg : Validation semestrielle

Candidat-e : *exemple de grille d'évaluation*

Semestre 1 / février

Instrument principal :

Date :

1 Instrument principal / Chant

validé

non validé

Enseignant:

Signature:

Remarque : validation par un examen

2 Culture musicale

validé

non validé

Enseignant:

Note :

Signature:

Remarque : validation par évaluation formative

3 Piano

Enseignant:

validé

non validé

Note :

Signature:

Remarque : validation par contrôle continu



Conservatoire de Fribourg : Validation annuelle

Candidat-e : *exemple de grille d'évaluation*

Semestre 2 / juin

Instrument principal :

Date :

1 Instrument principal / Chant	Examen en avril
Enseignant:	<input type="checkbox"/> validé <input type="checkbox"/> non validé
Note :	
Signature:	
Remarque : validation par un examen	

2 Culture musicale

Enseignant:

validé non validé

Note :

Signature:

Remarque : validation par évaluation formative

3 Piano

Enseignant:

validé non validé

Note :

Signature:

Remarque : validation par contrôle continu

Maturité spécialisée, domaine musique Prestations complémentaires

DIVSSA – FOR – DIR

SEG

Mise à jour : 14.11.2022



CEJEF
DIVISION SANTÉ-SOCIAL-ARTS

Partenaire: Conservatoire de Musique neuchâtelois (CMNE)

Le Conservatoire de musique neuchâtelois a la vocation d'offrir aux élèves présentant les qualités pour devenir des musiciens professionnels, une formation préalable les conduisant au concours d'entrée des Hautes Ecoles de musique. Cette formation préprofessionnelle correspond au terme anglais «pre-college» utilisé dans le référentiel de l'Association européenne des conservatoires (AEC). Le CMNE bénéficie du label qualité Pre-College Music CH autentifiant une formation reconnue au niveau suisse.

Objectifs

Offrir aux jeunes musiciens doués, motivés et sélectionnés un dispositif d'enseignement musical souple et modulable, accompagné d'une coordination personnalisée. Le dispositif permet à l'élève de se préparer à l'admission dans une Haute École de Musique.

Formation

- Branche principale instrumentale ou vocale : cours individuel hebdomadaire de 90'.
- Théorie : solfège : 75' hebdomadaire.
- Lecture instrument/partition : 30' hebdomadaire.
- Culture générale : 60' hebdomadaire.
- Cours particulier (par ex : piano jazz, chorale, musique de chambre) : horaire selon les cours suivis

Encadrement

Membres du corps enseignant du Conservatoire de Musique neuchâtelois, intervenants ponctuels professeurs de Hautes Ecoles et d'artistes reconnus, selon les cas individuels, et décision de la direction

Évaluation et validation des cours

Pour valider son année de maturité spécialisée, le candidat doit valider deux semestres. La grille de validation est fournie pour chaque semestre et en page suivante. Pour la branche principale et la théorie, la validation du second semestre est conditionnée à la réussite d'un examen final.



CONSERVATOIRE de Musique Neuchâtelois : Validation semestrielle

Candidat-e : *exemple de grille d'évaluation*

Semestre : 1

Instrument principal :

Date :

Instrument principal

Enseignant:

validé

non validé

Signature:

Remarques : validation par le professeur ?

Théorie : solfège

Enseignant:

validé

non validé

Signature:

Remarques : validation par contrôle continu ?

Lecture instr/partitions

Enseignant:

validé

non validé

Signature:

Remarques : validation ?

Culture générale

Enseignant:

validé

non validé

Signature:

Remarques : validation par ?

Cours particulier :

Enseignant:

validé

non validé

Signature:

Remarques : validation par la participation active et avis du professeur ?

Le semestre est validé si les cinq éléments ci-dessus sont tous validés.

Maturité spécialisée, domaine musique Prestations complémentaires

DIVSSA – FOR – DIR

SEG

Mise à jour : 14.11.2022



CEJEF
DIVISION SANTÉ-SOCIAL-ARTS

Partenaire: Hochschule Luzern – Musik (HSLU – Musik)

La formation Pre-College à la Hochschule Luzern – Musik offre aux parties intéressées une préparation complète aux examens d'entrée nécessaires pour commencer des programmes Bachelor à une Haute École de Musique. Les cours à instrument principal/voix peuvent être suivis avec les profils classique, jazz et folklorique. Il est également possible de choisir comme matière principale composition ou « New Movement Culture ».

Les candidats à la maturité spécialisée peuvent suivre la formation Pre-College à la HEM Lucerne en modèle « Vorstudium » qui embrasse neuf mois de formation après avoir terminé l'école de culture générale, ou en modèle « Vorkurs troisième année » qui se déroule pendant la dernière année scolaire.

L'inscription aux examens d'entrée pour le Pre-College est à envoyer en ligne avant le 28 février au plus tard.

Contenu obligatoire dans tous les orientations

- *Cours à l'instrument principal/voix ou en composition ou en « New Movement Culture »*
- *Cours d'audition et de présentation ou de « Jazzskills »*
- *Improvisation*
- *Musique de Chambre, Ensembles ou Workshop Jazz*
- *Théorie, Solfège ou « Sightreading »*
- *Rythme et travail corporel*

Offre facultatif

- Cours de piano
- Cours de chant

Encadrement, évaluation et validation des cours

Les études préparatoires du « Vorstudium » durent 25 semaines : les cours commencent en septembre et se terminent avec l'examen d'entrée en programme Bachelor de l'année suivante (avril/mai). Les cours d'instrument/voix (ou autres matières principales) se poursuivent généralement jusqu'à la fin de l'année scolaire (juin). Les études préparatoires ne sont pas redoublables.

Pour valider son année de maturité spécialisée, le candidat doit valider deux semestres. La grille de validation est fournie pour chaque semestre et se trouve en page suivante, elle est personnalisée à chaque élève.

Maturité spécialisée, domaine musique

Prestations complémentaires

DIVSSA – FOR – DIR

SEG

Mise à jour : 14.11.2022



CEJEF
DIVISION SANTÉ-SOCIAL-ARTS

HSLU – Musik/Pre-College : Validation semestrielle

Candidat-e : *exemple de grille d'évaluation. Celle-ci sera adaptée aux cours suivis par chaque élève* Semestre : 1

Date :

Matière principale :

Enseignant:

 validé non validé

Signature:

Remarques : validation par le professeur ...

Théorie/Solfège/Sightreading

Enseignants:

 validé non validé

Signature:

Remarques : validation par contrôle continu ...

Audition & Interprétation/Jazzskills

Enseignant:

 validé non validé

Signature:

Remarques : validation par ...

Improvisation

Enseignant:

 validé non validé

Signature:

Remarques : validation par ...

Ensemble/Workshop

Enseignant:

 validé non validé

Signature:

Remarques : validation par la participation active et avis du professeur ...

Le semestre est validé si les cinq éléments ci-dessus sont tous validés.

Maturité spécialisée, domaine musique

Prestations complémentaires

DIVSSA – FOR – DIR

SEG

Mise à jour : 14.11.2022



CEJEF
DIVISION SANTÉ-SOCIAL-ARTS

HSLU – Musik/Pre-College : Validation semestrielle

Candidat-e : *exemple de grille d'évaluation. Celle-ci sera adaptée aux cours suivis par chaque élève* Semestre : 2

Date :

Matière principale :

Enseignant:

 validé non validé

Signature:

Remarques : validation par le professeur ...

Théorie/Solfège/Sightreading

Enseignants:

 validé non validé

Signature:

Remarques : validation par contrôle continu ...

Audition & Interprétation/Jazzskills

Enseignant:

 validé non validé

Signature:

Remarques : validation ...

Improvisation

Enseignant:

 validé non validé

Signature:

Remarques : validation par ...

Ensemble/Workshop

Enseignant:

 validé non validé

Signature:

Remarques : validation par la participation active et avis du professeur ...

Le semestre est validé si les cinq éléments ci-dessus sont tous validés.